

PROGRAMME D'ACTION DE FORMATION AIPR OPERATEUR

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX

ATOUT CONSEIL

N° de Déclaration d'activité : 93131115413

Centre d'examen agréé n° 323 par le Ministère de la Transition Ecologique (MTE)

DUREE : 7 heures décomposées comme suit :
- 6 heures de formation
- 1 heure de test QCM

EFFECTIF : de 1 à 12 stagiaires.

OBJECTIFS

Connaître et maîtriser la réglementation DT – DICT
Etre capable d'intervenir en sécurité à proximité des réseaux
Former aux règles et procédures pour éviter les accidents
Connaître le guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux
Préparer l'examen par QCM pour obtenir l'AIPR opérateur

PUBLIC CONCERNE

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

PRE REQUIS

Une connaissance de la langue française parlée est requise.
Possibilité de lire les questions et les réponses (le signaler lors de l'inscription).

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs titulaires d'une AIPR concepteur.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Power point
Livret stagiaire
Test QCM blanc

Un ordinateur par stagiaire.

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Examen par QCM. Durée 1 h.

30 questions pour le profil « opérateur »

La réponse à chaque question détermine un score selon les critères suivants :

- réponse bonne : + 2 points
- réponse "je ne sais pas" : 0 point
- réponse fausse à une question ordinaire : - 1 point
- réponse fausse à une question prioritaire : - 5 points (10% des questions sont dites prioritaires)

Score minimal pour réussir à l'examen "opérateur" : 36 points sur 60.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Attestation de compétence relative à l'intervention à proximité des réseaux (annexe 2 – arrêté du 22 décembre 2015).

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

Accueil – Présentation du stage

- Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur
- Signature des feuilles de présence
- Prise des photos pour la base de données du GIPHISE
- Présentation des objectifs et du programme
- Modalités d'évaluation
- Les réseaux et les accidents.
- Dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les intervenants des réseaux et leur rôle
- Que faire en cas d'endommagement ?
- Les risques liés aux réseaux
- L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux
- Les identifications des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchée
- Que faire en cas d'accident ?
- Les annexes

Correction – Synthèse finale